

Je vois que le ministre d'État chargé des Forêts (M. Merrihew) est ici. J'aimerais bien qu'il nous explique en quoi cette ristourne de taxes sur les carburants, dont les conservateurs se gargarisent dans tout le pays, est tellement avantageuse pour les exploitants forestiers et ce secteur en général. Il sait très bien que dans la région d'où je viens, en Colombie-Britannique, l'augmentation du prix du carburant diesel imposée par ce gouvernement est supérieure à la ristourne.

Il faut faire preuve au moins d'un minimum d'honnêteté et de crédibilité. Ils envoient, aux frais du contribuable, à partir de la Chambre des communes, de la publicité à tous les gens de ce secteur disant: «N'est-ce pas fantastique? Nous autres conservateurs avons été élus, et, maintenant, nous vous donnons cette magnifique ristourne». Ne devraient-ils pas ajouter, au moins en petits caractères, même à peine lisibles, que l'augmentation résultant de notre progression vers le prix mondial a déjà supprimé ce petit avantage et conduit de plus en plus de gens à la faillite?

J'espère que nous entendrons le point de vue de certains conservateurs dans quelques minutes. Je voudrais lire encore quelques belles citations du député de Saint-Jean-Ouest, l'ancien ministre des Finances et maintenant ministre de la Justice, car ce qu'il dit est toujours très à propos. Regardons la page 116 du *hansard* du 13 décembre 1983. Le député de Saint-Jean-Ouest disait ceci au sujet de l'augmentation de la taxe de vente:

Ce (sont) . . . de lourdes mesures fiscales qui sont bien plus régressives que les primes d'assurance pour soins hospitaliers que perçoit l'Ontario ou n'importe quelle autre province, et pourtant le gouvernement a saisi la Chambre d'une mesure législative tendant à y mettre un terme. Ce gouvernement ne compte que des hypocrites, des cyniques, des manipulateurs, des fourbes et des sournois.

Le député de Saint-Jean-Ouest a fort bien décrit son propre parti. C'est remarquable. En ce qui concerne l'augmentation d'impôt sur laquelle nous allons nous prononcer aujourd'hui, les titres du *Globe and Mail* et des journaux de Gander ou de Prince Rupert devraient se lire: «Le gouvernement Mulroney coupable d'hypocrisie, de cynisme, de manipulation, de fourberie et de surnoiserie», car ce sont les mots mêmes de leur ancien ministre des Finances. Voilà en quels termes il a décrit cette mesure que l'on nous présente maintenant.

Je vais vous donner une autre de ces citations, car elles sont tellement fameuses que les Canadiens doivent savoir d'où viennent les conservateurs. Je voudrais citer la page 1313 du *hansard* du 13 février de cette année. A propos du ministre des Finances, il déclarait ceci:

Est-ce qu'il va consentir à supprimer l'augmentation de la taxe de vente fédérale de 1 p. 100 d'octobre prochain, qu'il a déjà imposée aux consommateurs canadiens? Va-t-il reconnaître qu'il faut aider les consommateurs canadiens si nous voulons que la reprise se poursuivre? Est-ce qu'il va prendre ces mesures que nous estimons de nécessité immédiate?

Inutile d'ajouter quoi que ce soit. Dans le projet de loi C-17, les conservateurs nous présentent des mesures auxquelles ils se sont opposés lors des élections, à la Chambre des communes et dans la politique de leur parti. Il est honteux que nous ayons à voir les conservateurs se lever et voter pour ce qu'ils combattaient autrefois sur le plan des principes.

**M. le vice-président:** Y a-t-il des questions ou des observations à propos du discours du député?

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, si le projet de loi à l'étude démontre quelque chose, c'est que plus ça change et plus c'est pareil. Lorsqu'il était dans

### Taxe d'accise—Loi

l'opposition, le parti progressiste conservateur s'est opposé au projet de loi de façon véhémement. Les principales dispositions de ce projet de loi ont déjà été proposées par M. Lalonde, ministre des Finances de l'ancien gouvernement libéral. L'actuel ministre de la Justice (M. Crosbie), alors critique financier de l'opposition officielle, n'a certainement pas ménagé ses critiques à l'égard de ce projet de loi. Je voudrais ajouter quelques citations de son discours. Le 13 décembre, il disait en parlant des augmentations d'impôt:

Ce (sont) . . . de lourdes mesures fiscales qui sont bien plus régressives que les primes d'assurance pour soins hospitaliers que perçoit l'Ontario ou n'importe quelle autre province, et pourtant le gouvernement a saisi la Chambre d'une mesure législative tendant à y mettre un terme.

Puis, il a qualifié le gouvernement de l'époque de la façon suivante:

Ce gouvernement ne compte que des hypocrites, des cyniques, des manipulateurs, des fourbes et des sournois.

Le 16 février de cette année, parlant du ministre des Finances de l'époque, il avait encore ceci à dire:

Le ministre l'a qualifié de taxe spéciale de relance. Il devrait maintenant parler d'une taxe spéciale de récession. Car il n'y a pas eu de relance. Et cette taxe spéciale de récession, n'aidera pas à la relance . . . Quelle mesure du budget vise à favoriser la demande intérieure? . . . Il aurait favorisé la demande de biens de consommation s'il avait supprimé la hausse de 1 p. 100 de la taxe de vente fédérale qui entrera en vigueur en octobre. C'est une taxe régressive qui pèse très lourd sur les gens à faible revenu.

Le ministre des Finances de l'époque avait parfaitement raison. C'est bel et bien une taxe très régressive. En majorant la taxe de vente de 1 p. 100, on réduit de 2 à 3 milliards de dollars le pouvoir d'achat des consommateurs entre 1984 et 1988 alors que notre secteur manufacturier ne fonctionne qu'à 72 p. 100 de sa capacité.

Le ministre des Finances de l'époque avait raison de s'en prendre à l'ex-gouvernement libéral qui voulait majorer de 1 p. 100 la taxe de vente. Mais les choses n'ont pas changé depuis. En augmentant la taxe de vente de 1 p. 100, le ministre des Finances obtiendra les mêmes résultats regrettables qu'il avait prédits il y a moins d'un ans. Il va ralentir l'économie au lieu de la stimuler.

Pourquoi le gouvernement renie-t-il ce qu'il prêchait lorsqu'il formait l'opposition? Il prétend que ses coffres sont vides et qu'il a besoin de cette taxe pour éponger le déficit. Il est certes évident maintenant que ce n'est pas parce que les gouvernements conservateurs, créditistes, néo-démocrates ou péquistes ont trop dépensé que les déficits sont si grands actuellement, mais parce que l'économie fonctionne au ralenti. C'est parce qu'il y a un million et demi de chômeurs. Les chômeurs ne paient pas d'impôt, n'achètent ni biens, ni services et, partant, ne paient pas les impôts que le gouvernement perçoit au moyen de l'impôt sur le revenu et de la taxe de vente. Pire, ils creusent davantage le déficit puisque que, en ne travaillant pas, ils vivent de prestations d'assurance-chômage et ensuite de l'assistance publique comme c'est le cas de tant d'entre eux actuellement. Ils représentent une charge pour les trésors fédéral, provinciaux et municipaux. Sans compter que, ne travaillant pas, ils ne sont pas en mesure d'acheter des biens qui favoriseraient la croissance économique du pays.

● (1210)

Pour réduire le déficit, le gouvernement doit entreprendre une révision en profondeur de tout notre régime fiscal. Tout le monde sait maintenant qu'il ne fonctionne pas comme il